

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 7.

JANVIER 1898

No. 1.

ANNALES

—DU—

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimés au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUCUAY, Ptre., Gérant

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L E DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE

SOMMAIRE :

Légende.—Naplouse.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Liste des pèlerinages au Sanctuaire du Cap en 1897.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance.

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire

CORRESPONDANCES — Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urban VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

Vient de paraître :

LE MOUVEMENT CATHOLIQUE

REVUE HEBDOMADAIRE DE 32 PAGES

grand in-8 o.

Formant chaque année

Deux beaux Volumes de plus de 800 pages

Revue du mouvement catholique au pays et à l'étranger.

Articles de fond sur les questions religieuses et sociales.

Biographies des grands chrétiens du siècle avec portraits.

Documents pontificaux.

Reproductions, etc., etc.

Cette revue s'occupera de tout ce qui de près ou de loin touche à l'Eglise catholique, à son action intérieure et extérieure. Elle sera avant tout et par-dessus catholique. La politique n'aura pas de place dans ses colonnes, ce qui ne veut pas dire qu'elle s'abstiendra de traiter les questions religieuses qui tiennent par un côté à la politique.

Mgr l'Evêque des Trois-Rivières a adressé à son propriétaire-éditeur une lettre qui, en même temps qu'une garantie, est le plus précieux des encouragements.

Sommaire du Numero-prospectus.

- I Lettre de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières.
 - II Notre programme.—[LA DIRECTION].
 - III Documents pontificaux : Lettre de Léon XIII à Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.
 - IV Les grandes figures du catholicisme.—[LÉON XIII] *avec portrait.*
 - V Le libéralisme est un péché.—[Mgr J. FÈVRE]
 - VI Le mouvement catholique dans le monde entier. Canada, Etats-Unis, autres pays.
-

Le prix d'Abonnement n'est que d'une piastre par année pour le Canada et les Etats-Unis, et de 10 fr. ou \$2.00 pour les pays de l'Union Postale.

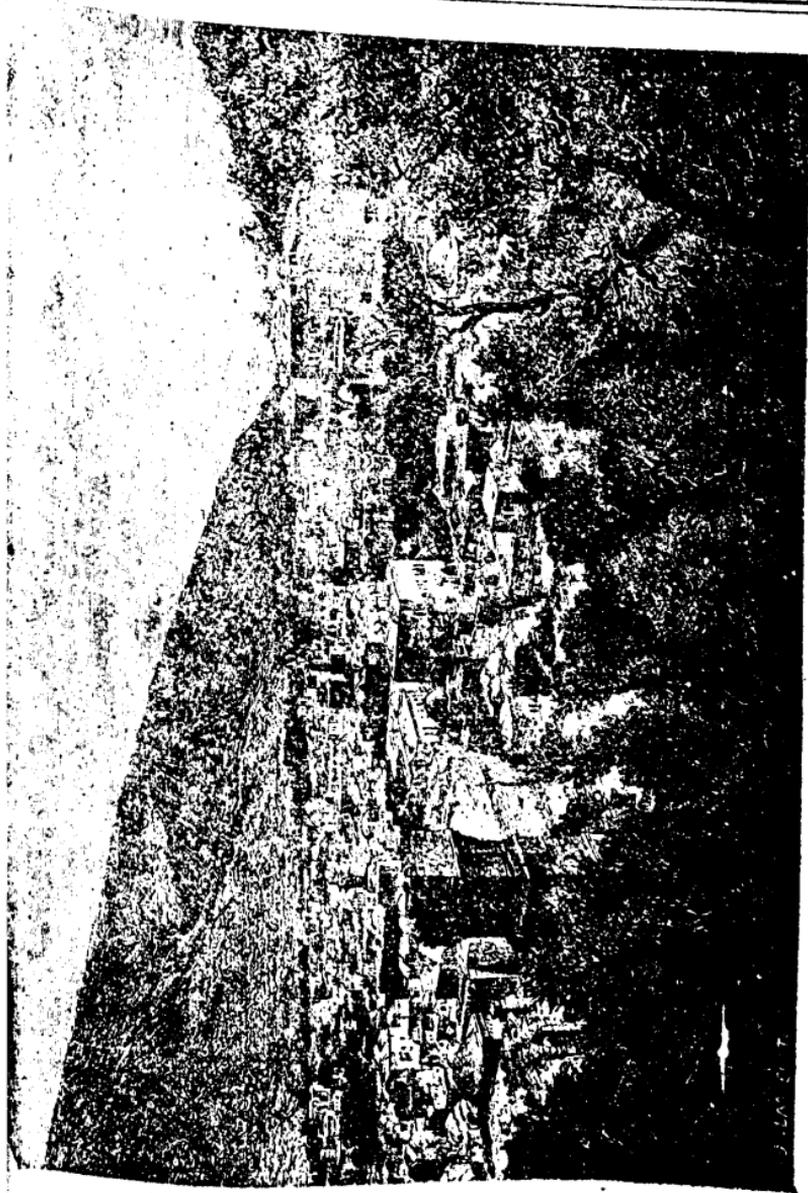
Un numéro spécimen sera adressé à toute personne qui en fera la demande à l'éditeur-proprétaire.

P. V. AYOTTE,

171-173, Rue Notre-Dame,

Trois-Rivières, CANADA.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



NAPLOUSE.

LEGENDE

De Sébaste à Naplouse, il y a environ 2 heures de marche.

NAPLOUSE.—Néapolis, Naplouse, nommée par les Indigènes Nablos, est l'antique Sichem.

Après la prise de Jérusalem par les Croisés, Sichem se soumit aux princes européens avec toutes les contrées environnantes. Après la funeste bataille d'Hattine (1187) Naplouse tomba au pouvoir des Sarrasins. L'année 1202, cette ville fut renversée par un tremblement de terre et le quartier des Samaritains resta seul debout.

SITUATION.—La ville de Naplouse est agréablement située dans une belle et fertile vallée entre les deux monts Hébal et Garizim, à près d'un mille à l'ouest de l'ancienne Sichem. Elle est arrosée par plusieurs sources excellentes, dont la principale sort du flanc du Garizim. La ville est entourée d'un mur d'enceinte, percé de plusieurs portes. Elle est assez solidement bâtie : beaucoup de maisons sont à plusieurs étages et elle ressemble assez bien à une ville du moyen-âge.

POPULATION, RELIGION, COMMERCE.—La population de Naplouse est d'environ 20,000 âmes. Les catholiques au nombre de 60 ont à leur tête un missionnaire latin. On y compte 500 grecs non-unis, 180 Samaritains et 60 Protestants. Il y a autant de Juifs orthodoxes et tout le reste est Musulman (1). Les principaux articles du commerce sont le savon et le coton. (GUIDE INDIC.).

(1) Statistique de 1887.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

PREMIER NUMÉRO.--JANVIER 1898.

AVIS

Nos lecteurs trouveront la Liste des Pèlerinages en 1897, au Sanctuaire du Cap, à la IV^e Partie du présent Numéro des Annales.

I

La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires en paix et en communion avec le siège apostolique

DU ROSAIRE DE MARIE

A nos Vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le siège apostolique,

LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Combien il importe aux intérêts publics ou privés que le culte de la Très Auguste Vierge Marie soit entretenu assidûment, et étendu avec un zèle croissant de jour en jour, c'est là ce que comprendra facilement tout homme qui réfléchira au degré éminent de dignité et de gloire où Dieu a placé Marie. De toute éternité, Il L'a choisie pour qu'Elle devint la Mère du Verbe qui devait se revêtir de la chair humaine. Aussi L'a-t-il tellement distinguée parmi tout ce qu'il y avait de plus beau dans les trois ordres de la nature, de la grâce et de la gloire, que l'Eglise à juste titre attribue à cette Vierge les paroles suivantes : "Je suis sortie de la bouche du Très Haut la première avant toute créature" (1). Puis, lorsque le cours des siècles eut commencé, lorsque les auteurs du genre humain furent tombés dans le péché et lorsque toute leur postérité fut marquée de la même tache, Marie fut constituée le gage du rétablissement de la paix et du salut.

Le Fils unique de Dieu combla Sa très sainte Mère d'éclatantes marques d'honneur. Au cours de Sa vie cachée, Il prit la Vierge comme auxiliaire dans les deux premiers miracles qu'il accomplit : un miracle de la grâce, par lequel l'enfant d'Elizabeth tressaillit dans son sein quand Marie la salua ;—et un miracle de la

(1) Eccl. XXIV.

nature, par lequel Jésus changea l'eau en vin aux noces de Cana. Puis lorsqu'à la fin de sa vie publique le Christ établit le Nouveau Testament qui devait être signé de Son sang divin, il confia la Sainte Vierge à l'Apôtre bien-aimé par ces paroles très douces : "Voici ta mère". (Jean XIX, 27.)

Nous donc qui, quoique indigne, représentons ici-bas le Fils de Dieu, Nous ne cesserons jamais de célébrer les louanges d'une telle Mère, tant que la lumière brillera pour Nous. Sentant bien que cette période ne sera pas longue, à cause de Notre âge avancé, Nous ne pouvons Nous empêcher de redire à tous Nos Frères en Jésus-Christ et à chacun d'entre eux ces dernières paroles que Lui-même, attaché à la croix, nous laissait comme son testament : "Voici votre mère".

Nous estimerons que Nos vœux sont comblés si Nos exhortations ont pour résultat que tout fidèle n'ait rien de plus à cœur, rien de plus cher que le culte de Marie, et s'il est permis à chaque chrétien de s'attribuer les paroles de Jean, qui a écrit de lui-même : "Le disciple La reçut dans sa maison." (Jean, XIX, 27.)

A l'approche du mois d'octobre, Vénérables Frères, Nous n'avons pas voulu cette année encore manquer de vous écrire ; Nous vous exhortons de nouveau avec toute l'ardeur possible à ce que chacun de vous s'applique à mériter, par la récitation du Rosaire, des grâces

pour lui-même et pour l'Eglise militante Ce genre de prière semble avoir, par la Providence de Dieu, pris vers la fin de ce siècle une extension merveilleuse, afin que la piété languissante des fidèles en fût ranimée ; c'est ce dont témoignent surtout les temples et les sanctuaires remarquables et célèbres consacrés au culte de la Mère de Dieu.

Nous avons offert des fleurs à cette divine Mère au mois de mai, et maintenant, Nous voudrions qu'octobre, le mois des fruits, fût employé par tous à l'honorer avec une piété et une affection très-particulières. Il convient, en effet, que ces deux saisons soient consacrées à Celle qui a dit Elle-même : " Mes fleurs sont les fruits d'honneur et de vertu." (Eccl. XXIV, 23.)

(A suivre.)

II.

Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

Méditation de ce Mystère.— " Nous connaissons la loi très-sainte, mais humiliante qui obligeait les femmes juives, après qu'elles avaient reçu d'en haut l'honneur pourtant si grand de la maternité. On en peut lire le texte dans le douzième chapitre du Lévitique. " Toute femme y est-il dit, qui, ayant conçu en la manière accoutumée, mettra au monde un fils, sera légalement impure durant sept jours, après lesquels

on devra circoncire l'enfant. Cela fait, elle demeurera dans son impureté trente-trois jours ; et durant ce temps il lui sera interdit de toucher à rien de sanctifié ni de mettre le pied dans le Temple. Quarante jours écoulés, elle s'y présentera, apportant un agneau d'un an pour être offert en holocauste, et un colombeau ou une tourterelle qu'on immolera comme hostie pour le péché. Le prêtre, ayant reçu l'offrande à la porte du Temple, fera le sacrifice en la forme prescrite ; il priera pour la mère, et alors seulement, jugée pure devant Dieu, cette femme pourra franchir le seuil du sanctuaire."—Toujours doux dans ses Lois et indulgent à tous, Dieu ajoute que si l'on n'a pas un agneau sous la main, ou si l'on est trop pauvre pour s'en procurer un, on remplacera l'agneau par un second tourtereau ou un petit de colombe, dont l'un sera offert pour être consumé par le feu et l'autre pour être égorgé.

En outre, Dieu avait, au sortir de l'Égypte, porté une loi considérable touchant les premiers-nés.

Le Pharaon, s'endurcissant toujours malgré tant de prodiges, avait obligé Dieu à user d'une sorte de contrainte pour le faire consentir au départ des Hébreux. Durant une nuit célèbre, l'ange exterminateur avait traversé le pays en tout sens, y frappant de mort, sans exception, les fils aînés des Egyptiens qui, en plus de leurs propres péchés, portaient et payaient cette

fois l'iniquité de leur prince. Les aînés d'Israël furent seuls épargnés. En souvenir de ce fait, que suivirent incontinent et le congé du départ et le merveilleux passage de la mer Rouge, Dieu avait ordonné que tous ces épargnés, les premiers-nés des familles juives, seraient réservés pour lui appartenir comme son domaine particulier. Il entendait les appliquer à l'œuvre de son culte public et former ainsi son clergé.

Mais comme un peu plus tard, il jugea bon d'élire pour cet office Aaron et sa famille, souche de la tribu de Lévi, il fut réglé qu'en dehors de cette tribu sacrée, tous les premiers-nés d'Israël, bien que toujours présentés par les mères à la porte du Tabernacle ou du Temple, seraient rachetés moyennant cinq sicles d'argent, qu'on jetterait dans le trésor pour y servir aux frais du culte et à l'entretien soit des prêtres, soit des divers ministres qui les servaient.

Marie, si savante en cette loi de Dieu que, depuis son enfance, elle méditait sans cesse, connaissait ce double précepte. Elle en gardait la lettre écrite en sa mémoire, et elle en avait pleinement l'intelligence.

Que devait-elle donc faire ? Il semble, en effet, que tout dépendit d'elle en cette occurrence : l'enfant ne parlait point, et si Joseph fut consulté, il dut probablement laisser à son épouse la responsabilité d'une décision où elle était personnellement et la première intéressée, au moins pour ce qui regarde la Purification.

III

NOTA.—A cause de la Liste des Pèlerinages qui va suivre à la IV^e Partie, nous sommes obligé d'omettre ici la Troisième : nous reprendrons l'Histoire des *Reliques Insignes*, au mois de février, comme de coutume.

IV.

Liste des pèlerinages au Sanctuaire du Cap, en 1897.

- 16 mai.—2ième pèlerinage de la Congrégation des Hommes de Sorel, sous la direction du Révd. L. É. Cormier, ptre, chapelain.
- 23 mai.—7ième pèlerinage de la Congrégation des Jeunes Gens des Trois-Rivières, sous la direction du Révd. Ls. Laflèche, ptre, chapelain.
- 25 mai.—7ième pèlerinage des élèves des Dlls Giroux, des Trois Rivières, sous la direction du Révd. L. Lamothe.
- 31 mai.—Inauguration solennelle et bénédiction du nouveau chemin de fer, embranchement du Cap, par Sa Grandeur Mgr L. F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières au milieu d'un concours de plus de cinq mille pèlerins.
- Pèlerinage de Montréal, par chars, sous la direction du Révd. Père L. Laganière, O. M. I.
- Pèlerinage par chars, de Louiseville, dirigé par M. le chanoine J. U. Tessier, ptre, curé.
- Pèlerinage de Ste. Sophie de Leynard et de St.

Pierre les Becquets, sous la direction du Révd. P. G. Brunel, ptre, curé de Ste Sophie. De plus, la Compagnie a eu l'amabilité de nous fournir un train gratuit des Trois-Rivières au Cap pour les dignitaires ecclésiastiques, et la Fanfare du Séminaire des Trois-Rivières, dirigée par le Révd. G. E. Paneton, professeur de musique et de philosophie.

1er juin.—2ième pèlerinage des Enfants de Marie de N. D. de Montréal, sous la direction de M. le chapelain P. Braye, P. S. S

2 juin.—7ième pèlerinage de l'Hôpital des Trois-Rivières sous la direction du Révd. Jos. Caron, ptre, chapelain.

2 juin.—Visite au Sanctuaire de la communauté du Séminaire de Nicolet, sous la direction du Révd. H. Bruneau, ptre, directeur.

6 juin.—Pèlerinage de la paroisse de St-Roch de Québec, sous la direction du Révd. Ant. Gauvreau, ptre, curé.

11 juin.—Pèlerinage du Couvent de Champlain, dirigé par le Révd. P. H. Marchand, ptre, curé.

13 juin.—2ième pèlerinage des tertiaires de langue anglaise de Montréal, sous la direction du Révd. Père Ambroise, O. F. M.

16 juin.—1er pèlerinage des Enfants de Marie de la paroisse de St-Jacques de Montréal,

sous la direction de M. l'abbé S. Charrier,
ptre, curé. T. S. S.

17 juin.—11ième pèlerinage de la paroisse de
Champlain, sous la direction du Révd. P.
H. Marchand, ptre, curé.

24 juin.—2ième pèlerinage de la paroisse de
St-Lin et autres, sous la direction du Révd.
G. Payette.

27 juin.—10ième pèlerinage de la Congrégation
des Enfants de Marie des Trois Rivières,
sous la direction de M. le chanoine F. X.
Cloutier, ptre, curé.

28 juin.—1er pèlerinage des Révds Pères du
T. S. Sacrement, dirigé par le Révd. Père
Estèvenon, C. SS.

30 juin.—1er pèlerinage de la Société des
Dames Charitables de Sorel, sous la direc-
tion du Révd. J. C. Bernard, ptre, curé.

3 juillet.—3ième pèlerinage de Boucherville,
dirigé par le Révd. J. Primeau, ptre, curé.

4 juillet.—3ème pèlerinage de la paroisse de
Gentilly, sous la direction du Révd. C.
Côté.

5 juillet.—Pèlerinage du Bas de la paroisse du
Cap.

6 juillet.—3ième pèlerinage du comté de Ni-
colet sous le patronage de Sa Grandeur
Monseigneur Elp. Gravel, Evêque de Ni-
colet.

8 juillet.—2ième pèlerinage des Dames de l'E-
glise de St-Pierre, de Montréal, sous la

- direction du Révd. Père Jodoin, Provincial, O. M. I.
- 10 juillet.—1er pèlerinage de la paroisse de Ste Anne de Montréal, sous la direction des RR. PP. Rédemptoristes.
- 16 Juillet.—1er pèlerinage de la paroisse de Ste Cunégonde, de Montréal, sous la direction de M. F. X. Ecrémont, ptre, curé.
- 20 juillet.—2ième pèlerinage de la paroisse de St. Sévère, sous la direction de M. le chanoine Hyac. Trahan, ptre, curé.
- 21 Juillet.—3ième pèlerinage des paroisses de St. Jacques des Piles et de St. Théophile du Lac, sous la direction de MM. Frs. Boulay et Pierre Boulay, leurs curés respectifs.
- 26 juillet.—4ième pèlerinage de Ste. Brigide de Montréal, sous la direction du Révd. J. Lonergan, ptre, curé.
- 27 juillet.—6ième pèlerinage de la paroisse de St. Barnabé, sous la direction de M. le chanoine Thos. Martel, curé.
- 28 juillet.—1er pèlerinage du comté de Richelieu, sous la direction du Révd. M. J. C. Bernard, curé de Sorel.
- 8 août.—5ième pèlerinage des comtés unis d'Arthabaska et Drummond, sous la direction du Révd. O. Milot, curé de Durham.
- 5 août.—5ième pèlerinage des Dames Tertiaires des Trois-Rivières, sous la direction du Révd. E. Deguisse.
- 7 août.—2ième pèlerinage de la Ligue de Tem-

pérance de l'Eglise St-Pierre de Montréal, sous la direction du Révd. Père O. Peltier, O. M. I.

- 11 août.—1er pèlerinage d'Ottawa dirigé par le Révd. U. Forget, ptre, curé d'Embrun.
- 15 août.—5ième pèlerinage des Tertiaires de St-Sauveur de Québec, sous la direction du Révd Père Dozois, O. M. I.
- 17 août.—2ième pèlerinage de la paroisse du Sacré Cœur de Montréal, dirigé par le Révd. J. Chauvin.
- 23 août.—2ième pèlerinage de la paroisse de Maskinongé, sous la direction de M. le chanoine N. Caron, curé.
- 24 août.—2ième pèlerinage de la paroisse de St-Cuthbert, sous la direction du Révd. A. Brien, ptre, curé.
- 26 août.—7ième pèlerinage de la paroisse de N. D. du Mont-Carmel sous la direction du Révd. O. S. de Carufel, ptre, curé.
- 30 août.—1er pèlerinage des Cantons de l'Est, diocèse de St-Hyacinthe, sous la direction du Révd. P. Cardin, curé de Pike River.
- 30 août.—Pèlerinage du Haut de la paroisse du Cap.
- 3 sept.—4ième pèlerinage de la paroisse de St. Narcisse, sous la direction du Révd. J. B. Chrétien, ptre, curé.
- 6 septembre —5ième pèlerinage de la paroisse de la Pointe du Lac sous la direction du Révd. F. X. Désaulniers, ptre, curé.

- 8 septembre.—2ième pèlerinage de la paroisse des Grondines, sous la direction du Révd. J. D. Ballantyne, ptre, curé.
- 9 septembre.—4ième pèlerinage des Dames tertiaires de Montréal, sous la direction du Révd. Père Bernard, O. F. M.
- 12 sept.—6ième pèlerinage de la paroisse de St. Jean Deschaillons sous la direction du Révd. P. O. Drolet, ptre, curé.
- 12 sept.—1er pèlerinage de la paroisse de St. Jean-Baptiste de Montréal, sous la direction du Révd. M. Auclair, ptre, curé.
- 14 sept.—2ième pèlerinage de la ville de Nicolet, sous la direction du Révd. A. A. Gouin, ptre, curé.
- 17 sept.—Pèlerinage des Enfants de la paroisse du Cap.
- 19 sept.—9ième pèlerinage de la paroisse de Bécancour, sous la direction du Révd A. E. Rathe, ptre, curé.
- 20 sept.—2ième pèlerinage des paroisses de St. Elphège et St. Zéphirin, sous la direction du Révd. Ph. Bourassa, ptre, curé.
- 27 Sept.—5ième pèlerinage des paroisses unies d'Arthabaska, sous la direction du Révd. L. Pothier, ptre, curé de Warwick.
- 30 Sept.—11ième pèlerinage de la paroisse de Ste. Angèle de Laval, sous la direction du Révd. V. S. de Carufel, ptre, curé.
- 3 oct.—10ième pèlerinage des élèves du Séminaire des Trois-Bivières, sous la direction

- de M. le chanoine H. Baril, ptre, supérieur.
- 3 oct.—4ième pèlerinage de la paroisse de Batiscan, sous la direction du Révd. J. T. H. Laflèche, ptre, curé.
- 4 oct.—8ième pèlerinage de la paroisse de St. Maurice, sous la direction de M. le chanoine J. O. Prince, ptre, curé.
- 5 oct.—9ième pèlerinage de la paroisse de St. Grégoire le Grand, sous la direction du Révd. Ed. Grenier, ptre, curé.
- 6 oct.—6ième pèlerinage de la paroisse de St. Luc, sous la direction du Révd. Thos. Caron, ptre, curé.
- 7 oct.—2ième pèlerinage des paroisses de St. Tite et Ste Thècle sous la direction du Révd. M. J. B Grenier, ptre, curé.
- 10 oct.—9ième pèlerinage de la ville des Trois-Rivières sous la direction de M. le chanoine F. X. Cloutier, ptre, curé.
- 12 oct.—12ième pèlerinage de la paroisse de Champlain sous la direction du Révd. P. H. Marchand, ptre, curé.

Faveurs obtenues.

CHAMPLAIN :—Une lampe pleine d'huile fit explosion : le feu s'était déjà considérablement étendu ; nous l'éteignîmes avec quelques gouttes d'eau de *Roses Bénites*. Le printemps dernier j'ai été guérie de la grippe qui menaçait de tourner en consommation. Une de mes

filles est revenue en santé après un pèlerinage au Cap. J'ai obtenu encore plusieurs autres faveurs signalées, par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire : DAME P. L. CARIGNAN.

STE-URSULE :—Je me suis fait prendre les épaules dans un moulin à scie entre deux plançons. J'ai failli me faire couper en deux, car j'ai passé entre 4 pouces d'épaisseur. C'est un vrai miracle que je sois sorti de là vivant : plusieurs témoins disent comme moi. J'avais dit mon acte de contrition, et j'ai promis une *Newvaine* de Rosaire et 2 communions. De suite, je suis parti en courant, sans savoir où j'allais, car le sang me sortait des yeux, de la bouche et par toute la tête. J'avais le corps meurtri et je me croyais une épaule broyée. On a lavé toutes mes plaies avec de l'eau des *Roses Bérites*, et en quelques jours je me suis trouvé bien guéri : A. LESSARD.

BERTHIER-VILLE, 23 octobre.

Monsieur le Gérant des Annales,

Vous voudrez bien insérer dans vos *Annales*, les remerciements d'un père et d'une mère pour la guérison de leur unique enfant (une jeune fille de dix neuf ans) ; faveur obtenue par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire.

Le 31 mai dernier, jour du grand Pèlerinage au Cap, elle était mourante et recommandée spécialement aux prières des Pèlerins. Après une cruelle maladie de plusieurs semaines, elle

est maintenant parfaitement rétablie et a pu le 8 septembre dernier (fête de la Nativité) faire un Pèlerinage d'actions de grâces au Sanctuaire du Cap de la Magdeleine, avec ses parents qui sont heureux de reconnaître publiquement les faveurs de la très sainte Vierge —Gloire, amour et reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire et à St. Antoine de Padoue que nous avons souvent invoqué avec confiance dans nos épreuves : M. et MME LS. J.

ST-ROMUALD :—Le petit Roméo St. P. est un jeune enfant de 3 ans. Il souffrait d'une infirmité, hélas ! trop commune aujourd'hui parmi les jeunes enfants : il souffrait d'une *hernie*. Après un 2e Pèlerinage, avec sa maman, au béni Sanctuaire du Cap, il ôta lui-même de ses petites mains son bandage iucommode et ne voulut plus le remettre. Il semble radicalement guéri. Ses bons parents regardent ce fait comme une faveur signalée de N. D. du St. Rosaire et lui en témoignent ici leur plus profonde reconnaissance.

ST-JEAN DESCHAILLONS : La petite E. Brû'ôt, âgée de 10 ans, a été guérie, il y a trois ans, d'une dartre qui lui couvrait toute la joue ; elle avait, en outre, une oreille toujours couverte de sang. Elle est allée avec sa sœur aînée, en Pèlerinage au Sanctuaire du Cap où elle a été guérie radicalement et presque subitement de sa grande infirmité.

ST-TITE : Atteinte d'une maladie grave qui

me conduisait aux portes du tombeau et voyant que les remèdes donnés par le médecin étaient sans effet, je fis commencer en famille, une neuvaine à N. D. du Rosaire. La 3e journée je me trouvai plus mal que je ne l'avais jamais été : mon état de faiblesse était extrême. Je promis alors à la Ste Vierge, si j'obtenais ma guérison, de faire un Pèlerinage au Cap, avec publication Dès ce moment je sentis un changement complet : mes forces revinrent sensiblement, et aujourd'hui je suis très bien : DAME MATTE.

LOUISEVILLE : Pendant plusieurs mois je fus atteinte d'une maladie qui me faisait beaucoup souffrir. Je fis alors une neuvaine à N. D. du Rosaire et je lui promis de publier ma guérison, si je l'obtenais. Je suis guérie : DAME P. BELLAND.

ST-SAUVEUR DE QUÉBEC : J'avais promis de faire inscrire dans les Annales ma guérison que je demandais à N. D. du T. S. Rosaire. Cette bonne mère m'a exaucée. J'accomplis ma promesse, espérant que les personnes dévouées à la Reine du T. S. Rosaire en seront édifiées : DAME CHS. LAPOINTE.

ST-JEAN DESCHAILLONS :—M. T. O. T. remercie avec effusion la Reine du T. S. Rosaire pour une faveur insigne obtenue par sa puissante et toute maternelle intercession !

ST-GRÉGOIRE : J'ai obtenu ma guérison deux

fois par l'usage des *Roses Bénites*: UNE AB.—
DAME A. T. B. guérie de la *grosse gorge* par
l'application de la Relique du Lieu de la Ste
Crèche.—LOUISEVILLE: DAME D. L. qui souf-
frait de l'hydropisie depuis plus de 6 ans a été
guérie de cette maladie pénible par l'usage des
Roses Bénites.—Peine d'esprit disparue après
promesse de le publier et de faire dire une
messe basse en l'honneur de N. D. du St. Ro-
saire: DAME L. — ST-MAURICE: Actions de
grâces pour la guérison de ma petite fille de 6
ans et qui était malade depuis l'âge de 3 mois:
DAME EUGÉNIE LORANGER.—Mon mari a été
guéri d'une surdité causée par un accident:
P. C.—Une tumeur douloureuse non guérie par
le médecin, guérie dans un Pèlerinage au Cap:
CH. S. LE C. ST. PIE:—Une jeune fille guérie
d'une longue maladie: UNE AB.—ST-BARNA-
BÉ: Une mère de famille guérie des fièvres
par l'usage des *Roses Bénites*: UNE AB.—ST-
JEAN DESCHAILLONS: Une Abonnée guérie de
de la dyspepsie dont elle souffrait depuis quinze
ans.—ST-ETIENNE-DES-GRÈS: Deux guérisons
attribuées à N. D. du Rosaire: également une
autre guérison, par l'usage des *Roses Bénites*: P.
C.—ST. NARCISSE: Une enfant guérie d'un mal
inconnu, par une Neuvaine à N. D. du Rosaire:
UNE AB.—Trois enfants infirmes guéris, après
promesse de publication: UNE AB.—STE GE-
VIÈVE DE BATISCAN: Une guérison: DAME X.
B.—ST. PAULIN: DAME J. B. guérie d'une

grave maladie d'estomac, par l'usage des *Roses Bénites*, et après la promesse d'un Pèlerinage au Cap.—MONTREAL : Une Enfant de Marie guérie du mal de dents par l'usage des *Roses Bénites*.—STE THÈCLE : J'étais malade. Au retour de mon Pèlerinage au Cap, je me sens grandement soulagé : C. M. YAMACHICHE : DAME M. N. tombant sur une pioche s'était fendue le genou jusqu'à l'os. Par l'usage des *Roses Bénites*, qui ont calmé ses atroces douleurs, elle marche assez bien : elle attend sa guérison complète.—ST. BARNABÉ : DAME O. B. remercie N. D. du Saint-Rosaire pour deux de ses enfants guéris de rhumatismes inflammatoires et pour elle-même guérie d'une autre maladie.—STE ANGÈLE DE LAVAL : DAME G. L. a obtenu sa guérison par l'invocation de la Reine du T. S. Rosaire.—ST. PIE : Mon fils qui tombait d'épilepsie depuis 2 ans est complètement guéri : UNE AB.—CHAMPLAIN : 2 guérisons : UNE AB.—MANCHESTER : Un jeune homme de 22 ans, guéri d'une maladie grave : M. S. C.—TROIS-RIVIÈRES : Ma jeune fille menacée de la *grosse gorge* est guérie : DAME E. D.—Actions de grâces pour la guérison du *rifite*, avec une promesse d'un Pèlerinage au Cap : A. D.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

CANTIQUES

A

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

Le Mois du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE R. P. FREDERIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1896-1897, en un seul volume

M. AYOTTE, Libraire à Trois Rivières, s'offre à les relier, demie reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1896-1897.

AVIS

(*Pour simplifier la correspondance*)

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1o De 50 cents pour les Messes Basses ;
 - 2o De \$3.00 pour les Grand'Messes.
-

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1° Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3° Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
 - 4° Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5° Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.